LE LIEN

N° 162

JANVIER 2025

En piste pour la nouvelle année !

Ville de La Malaudière

LIEN

Ville de La Talaudière

SOMMAIRE

Édito 3

Actualités

Vos temps forts 4

Fête de rue 6

Aniiversaire de mariage 8

Le repas des ainés 9

Dossier

La compagnie des gentils 10

Municipalité

Conseil Municipal des Enfants 14

Programme jeunesse 16

Horizon 2025 18

Zoom

Technomark 20

Municipalité

Jumelage 24

Déchet métropole 25

100 ans : Huguette Douret 26

Nécrologie : Joseph Pérez 27

Conseil Municipal 28

Retour sur les travaux en 2024 30

Vie associative 32

Tribune 34

Carnet rose 34

La Fête de rue en photos 6

Zoom sur Technomark 20

10 Le théâtre qui change la vie

La Talaudière - Le Lien / Magazine Municipal d'Information

Édité par la Municipalité de La Talaudière
Revue diffusée gratuitement, reproduction et vente interdites.

Rédaction - documentation - édition - diffusion :
Mairie de La Talaudière, Comité consultatif de la Communication CS 30141 - 42531 La Talaudière cedex

Directeur de la publication : Daniel Grampfort
Visuels intérieurs - Photos : Service communication, Mairie de La Talaudière - Abode Stock

Dépôt légal : 1er trimestre 2025

N° 162

ÉDITO

Le maire
Ramona GONZALEZ GRAIL

Chères Talaudiéroises, chers Talaudiérois,

Ce dernier trimestre 2024 a été particulièrement compliqué. Marqué par les conflits aux quatre coins du monde, encore des phénomènes météorologiques (pluies diluviennes, tempêtes...) détruisant tout ce qui est sur leur passage, une instabilité politique dans notre pays suite à la dissolution de l'Assemblée nationale et tout ce qui s'en est suivi.

À l'heure où j'écris cet éditorial, l'incertitude est toujours présente en ce qui concerne l'avenir ! Nos gouvernants envisageaient une diminution des dotations aux collectivités locales impactant évidemment le bon fonctionnement des services publics.

Depuis 2009 les collectivités locales participent à la réduction du déficit public par le biais d'une baisse des dotations globales de fonctionnement (DGF). À La Talaudière, en cumulant les diminutions depuis 2009, ce sont plus de 7 000 000€ que nous avons perdus.

Nous avons privilégié les investissements pour l'intérêt général sans augmentation des taux d'imposition depuis 2018. Les réalisations (construction du centre social, de l'école Violette Maurice, aménagement de divers espaces verts, végétalisation de cours d'écoles, travaux de voirie avec les créations et agrandissement de parking...) et les projets à venir (construction du pôle artistique, travaux de rénovation des anciens vestiaires de la piscine pour l'installation de la micro folie, réaménagement de la place du 14 juillet...) montrent notre volonté de préserver un cadre de vie de qualité et un service rendu à tous les Talaudiérois.

Nous contribuons fortement à la transition écologique et énergétique : panneaux photovoltaïques, réseaux de chaleur, télégestion dans les bâtiments communaux...

La volonté de la municipalité reste intacte pour assurer la qualité de nos services, pour soutenir nos associations, nos écoles, nos commerces, pour notre environnement en protégeant nos espaces naturels.

J'espère que 2025 sera une année plus sereine que 2024, je tiens à rester optimiste !

Je vous souhaite une belle année 2025, qu'elle soit douce pour tous !

VOS TEMPS **FORTS**

LA FNACA DE LA TALAUDIÈRE **CÉLÈBRE SES 50 ANS**

Le mercredi 12 juin 2024, la section locale de la FNACA de La Talaudière a célébré son 50ème anniversaire en présence de 36 participants.

La matinée a été marquée par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, en présence de Ramona Gonzalez Grail, maire, de Daniel Grampfort, premier adjoint, et de Suzanne Domps, adjointe aux personnes âgées. Cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage aux membres décédés et de penser à ceux absents pour des raisons de santé.

La journée de commémoration s'est poursuivie avec un verre de l'amitié offert par la municipalité, suivi d'un repas convivial à l'auberge du Grand Bois à La Versanne.

La section locale de la FNACA a été fondée le 20 juin 1974 par trois personnes : monsieur Crozier, premier président, monsieur Smykowski, secrétaire, et monsieur Lornage, trésorier. La présidence a ensuite été assurée par messieurs Smykowski, Fontanay, Lopes Quintas, Fournerie, puis de nouveau Jean Fontanay pendant 18 ans, jusqu'à son décès début 2023. Roger Poncet a pris la relève, élu lors de l'assemblée générale du 13 octobre 2023.

Aujourd'hui, la section compte 58 adhérents, dont 15 veuves et 4 sympathisants. Elle participe à toutes les commémorations talaudiéroises et se rend chaque 19 mars place Fourneyron à Saint-Étienne, avec les autres sections locales du département, pour commémorer la fin de la guerre en Algérie.

SAINTÉ ROSE

Mobilisées contre le cancer !

Les agentes municipales de la mairie de La Talaudière ont fait partie des 5 000 participant(e)s de la Sainté Rose 2024. Une véritable marée rose qui a déferlé dans les rues de Saint-Étienne en octobre pour récolter des fonds au profit de la lutte contre le cancer, notamment le cancer du sein, le cancer le plus fréquent en France.

SIX CLUBS MIS À L'HONNEUR LORS DE LA SOIRÉE DES SPORTIFS MÉRITANTS

La municipalité a honoré les sportifs méritants de la saison 2023-2024 en septembre. Six clubs ont été invités : l'Étendard Gym et Volley(en photo), le Sorbiers-La Talaudière Basket, le Cyclo La Talaudière-Sorbiers, le Football La Talaudière-Sorbiers, le Tennis club et le Judo club. Les exploits des sportifs, aux niveaux départemental, régional, national et international, ont été salués par le maire Ramona Gonzalez Grail et l'adjoint aux sports Pierre Châteauvieux.

LES ANCIENS VERTS SUR LE NOUVEAU STADE

En clôture de la Fête du sport, les anciens joueurs de l'ASSE ont affronté les anciens du Sorbiers La Talaudière Football pour inaugurer le nouveau terrain synthétique. Devant plusieurs centaines de spectateurs, le maire Ramona Gonzalez Grail a coupé le ruban et donné le coup d'envoi. Les jeunes ont pu fouler le terrain à la mi-temps et profiter d'une séance de dédicaces avec Loïc Perrin, Romain Hamouma, Ilan ou encore Pascal Feindouno lui-même !

LA FÊTE DU SPORT UN TREMPLIN POUR LES JEUNES TALENTS !

La traditionnelle fête du sport permet à des jeunes et des adultes de découvrir les activités sportives de la commune. Organisée par le comité des sports et des associations, cette 34e édition a rassemblé de nombreux participants. Les enfants ont pu essayer divers sports, de quoi susciter de nombreuses vocations !

FÊTE DE RUE

Marrons, sourires, manèges et vin chaud ! Tous les ingrédients étaient réunis pour la traditionnelle Fête de rue.

Le comité des fêtes aura su une nouvelle fois se mobiliser pour proposer une journée festive à tous, au cœur de la ville.

La place Gambetta a pris des airs de parc d'attractions le temps de la journée du samedi 14 décembre pour le plus grand bonheur des petits. Mais pas seulement ! Les grands étaient aussi invités à prendre de la hauteur sur la grande roue en bois disposée pour la première fois.

Le tour en poney, rue de la République, a connu un immense succès.

Des manèges entièrement animés à la main, pour rester en forme avant d'attaquer les fêtes de fin d'année !

Le stand de vin chaud est toujours très sollicité ! Tout comme celui des marrons !

La grande roue, un nouveau manège pour petits... mais aussi pour les grands !

ILS CONTINUENT **DE SE DIRE OUI !**

50 ans de mariage ça se fête !

Les couples les plus endurants de la commune se sont retrouvés au Pôle festif pour marquer d'une pierre blanche l'anniversaire de leurs unions respectives. C'est avec beaucoup d'émotion que les familles des (presque) jeunes mariés se sont réunies pour évoquer les souvenirs de mariage de chaque couple.

Suzanne Domps, adjointe aux personnes âgées, Daniel Grampfort, premier adjoint, et madame le maire Ramona Gonzalez Grail, ont rendu hommage à chacun des couples présents.

1 **Claudette et Michel BRUYAS,** mariés le 24 décembre 1964 à Sorbiers

2 **Aimée et Marcel DENIS,** mariés le 02 mai 1959 à Grammond.

3 **Bernadette et Bernard BORDE,** mariés le 14 septembre 1974 au Chambon-Feugerolles

4 **Michèle et Philippe MONGOUR,** mariés le 15 octobre 1964 à Saint-Etienne

5 **Odette et Michel ROUCHOUZE,** mariés le 05 décembre 1964 à Tarentaize

6 **Nicole et Michel MELY,** mariés le 24 septembre 1959 à Saint-Etienne

7 **Jeannine et Bernard THIOLLIERE,** mariés le 04 juillet 1959 à Saint-Héand.

1

2

3

4

5

6

7

REPAS DES **AÎNÉS**

Le Pôle Festif a rassemblé les talaudiérois de plus de 70 ans le temps d'un repas. Une occasion unique, offerte par le CCAS, de se retrouver ensemble pour les fêtes de fin d'année.

C'est une tradition qui se renforce chaque année, et ne se dément pas. Le repas des aînés a rassemblé cette année 250 convives ! De quoi remplir le Pôle Festif ! Accueillis par madame le maire, Ramona Gonzalez Grail, et Suzanne Domps, adjointe aux personnes âgées, les invités ont pu profiter d'un repas de fêtes. Au menu : foie gras, confit de boeuf sauce morilles ou encore flan de potimarrons aux châtaignes ! De quoi enchanter les papilles et satisfaire les estomacs. Pour se permettre de souffler entre deux plats, les animations d'Albert Maritan et de l'orchestre Trigones ont rythmé la journée.

Suzanne Domps, adjointe aux personnes âgées, a ouvert le repas en souhaitant à tous la bienvenue.

Cuisiner, dresser et servir 250 repas... C'est une sacrée organisation en coulisses, assurée par le restaurant *La Sauvagère*.

Dossier

LA COMPAGNIE DES GENTILS **QUAND LA MAGIE DU THÉÂTRE TRANSFORME LE QUOTIDIEN**

La Compagnie des Gentils a apporté une touche de magie à la résidence Emeis à La Talaudière. Grâce à leurs créativités et à l'utilisation de matériaux recyclés, ils ont métamorphosé les résidents en divinités grecques, le temps d'une séance photo.

Il suffit parfois de peu pour apporter de la magie dans la vie de tous les jours. La Compagnie des Gentils l'a bien compris et a, avec peu de moyens mais beaucoup d'imagination, offert une journée mémorable aux résidents d'Emeis et à quelques bénéficiaires du CCAS. Le concept est simple : utiliser des matériaux de récupération pour transformer celles et ceux qui croisent leur chemin.

En lien avec la représentation de "Tout doit disparaître" au Centre culturel Le Sou le 2 octobre dernier, la compagnie a organisé un atelier de création. L'objectif : réaliser des photos pour donner un visage aux dieux de la mythologie grecque, portraits utilisés ensuite pendant le spectacle.

La séance de maquillage, un véritable moment de détente pour tous les participants.

Réalisée en partenariat avec le CCAS et la résidence médico-sociale Emeis ainsi que l'accueil de jour, l'exposition des portraits est depuis visible en plusieurs lieux de la commune : la bibliothèque municipale, le Centre culturel Le Sou et sur les panneaux devant la mairie.

À la maison de retraite d'Emeis Aurélien Villard, metteur en scène, et la maquilleuse Maya Hamburger se sont installés avec six résidents pour les métamorphoser. "Cela a vraiment transformé le regard de certains qui se sont illuminés. Tous se sont redressés, ont joué à incarner leurs personnages", raconte le metteur en scène de la compagnie. "Avec cette petite intervention, on montre que tout est possible. On fait un métier qui nous permet de nous amuser au quotidien. Avec cet atelier, on permet à ces personnes âgées de sortir d'un quotidien et d'incarner qui elles veulent, le temps d'une photo."

Doriane Salvucci, comédienne de "Tout doit disparaitre" a de son côté collecté des histoires auprès des résidents pour alimenter son Musée de la Mémoire. Des téléphones d'un autre temps seront installés début 2025 à l'épicerie solidaire et à la résidence Emeis pour entendre ces mémoires vivantes.

La Compagnie des Gentils continue de prouver que l'art et la culture peuvent avoir un impact positif sur la société, en particulier sur les populations qui n'ont pas facilement accès à ces formes d'expression. Leur approche innovante et inclusive du théâtre apporte une bouffée d'air frais et un peu de magie dans la vie de ceux qu'ils rencontrent. Un passage inoubliable pour tous les participants !

Les Gentils du théâtre

La Compagnie des Gentils est connue depuis plus de 20 ans pour ses spectacles musicaux et théâtraux. Elle avait déjà ouvert la saison du Sou de La Talaudière l'année dernière et revenait cette année avec "Tout doit disparaître". La pièce qui imagine le retour sur terre des divinités de la mythologie grecque, mais sans leurs pouvoirs. Ces dernières cherchent alors à trouver leurs places dans la société.

L'oracle de Delphes, Pythie, revient sans ses dons de vision et ouvre une boutique éphémère pour vendre les objets des divinités, réalisés avec des matériaux de récupération, marque de fabrique de la compagnie. "C'est un choix esthétique pour redonner vie aux objets du quotidien et créer une ambiance poétique à l'aide de matériaux, de matière hétérogène", explique Dorianne Salvucci, auteure et interprète de la pièce.

La raison d'être de la compagnie est de délocaliser le théâtre pour l'amener à des populations qui n'iraient pas d'elles-mêmes pousser les portes d'un théâtre. Issus de milieux ruraux, les membres de la compagnie mixent les techniques de théâtre de rue et de spectacles classiques pour changer le rapport des spectateurs en rendant le spectacle interactif. Ils proposent également des ateliers de médiation en marge des représentations.

Interview

Cécile BEAUGIRAUD

Responsable du Centre culturel Le Sou

Comment vous est venu l'idée d'intervenir auprès des personnes âgées?

Depuis mon arrivée à La Talaudière, je souhaite proposer un travail de proximité avec les publics les plus éloignés de la culture. Pour différentes raisons, les personnes âgées ou en accueil de jour ainsi que les bénéficiaires du CCAS sont contraints et fréquentent peu les lieux de culture. À la création de "*Tout doit disparaître*", il nous a paru pertinent de proposer le spectacle dans le cadre de la semaine bleue à des horaires adaptés. Le travail de médiation, les portraits et les enregistrements, nous permettaient de sensibiliser les publics mais surtout de créer des liens entre artistes, lieu culturel et public. Mais aussi de s'amuser.

Le travail de médiation, les portraits et les enregistrements, nous permettaient de sensibiliser les publics mais surtout de créer des liens entre artistes, lieu culturel et public.

Le spectacle a-t-il été programmé pour un public spécifique ?

L'un de nos objectifs pour la semaine bleue était de toucher les personnes empêchées, mais aussi de s'ouvrir et de créer des rencontres intergénérationnelles. Les classes de 5ème du Collège Pierre et Marie Curie qui ont assisté au spectacle, ont pu échanger avec Aurélien et Doriane et admirer les portraits des dieux et déesses talaudiérois. Une séance en soirée à également eu lieu pour tout le monde.

Avez-vous d'autres projets d'accessibilité ?

Tout d'abord, il est important de rappeler que ce type de projet ne peut exister sans l'engagement des acteurs de terrain et une forte volonté politique.

Cette saison, des ateliers d'Éducation Artistique sont menés sur des classes de 5 communes en lien avec le spectacle en temps scolaire "*Elle pas princesse, lui pas héros*" de la Cie de la Commune. L'objectif est de créer une comédie musicale sur le vivre ensemble.

Et nous travaillons d'ores et déjà à d'autres projets de médiation pour la saison 25-26 !

Jeunesse

LE NOUVEAU **CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS** A SIÉGÉ !

Les membres du conseil municipal des enfants ont fait leurs rentrées en octobre.

Renouvelé à moitié avec les élèves issus des classes de CM1, le conseil municipal des enfants (CME) est déjà à pied d'œuvre. Avec sérieux et fierté, les élèves des écoles Violette Maurice, Michelet et Pelleport Notre Dame ont investi la salle du conseil municipal. Sous l'œil de la Marianne, des élus adultes et des animateurs municipaux, les nouveaux élus se sont présentés et ont rappelé les engagements pour lesquels ils ont été investis par leurs camarades de classe.

Les projets ne manquent pas, le CME a du pain sur la planche !

Victoria DANIEL

Valentin DEPLAGNE

Faustine BERTHOLET

Miya MOULIN

Zoé DECOMBE

William REYNAUD

Nathan VISSET

Neyla BENKOUSSAS

Paul JOAO

Hugo LIABEUF

Ines BACCOUCHE

Jonas BEAUDRIER

Raphaël ROUX

Lahina OUHANI

Alban MARGERIT

Robin AUBERGER-GAGNAIRE

Anaë GALLAND

Baptiste ROYER

Diego NAVARRO

Enora PLANTARD

Louna TEIXERA

Tom BRENIER

Elie ROBERT

Emmy BRUCHET-FARRIS

Licia PAPOTTO

Erin RENARD

Lucille FAURIE

UN **TRANSFORMATEUR** SUR LE THÈME DE L'ART

La réalisation de la fresque du transformateur ENEDIS de la rue Bramefaim a été finalisée en septembre dernier.

Cette réalisation s'inspire du lotissement des émeraudes dont les noms de rues rendent hommage aux peintres célèbres et à l'art de rue. Un grand merci à Enedis pour ce nouveau partenariat, à Jérôme Bouget notre intervenant graff et aux jeunes pour leur implication.

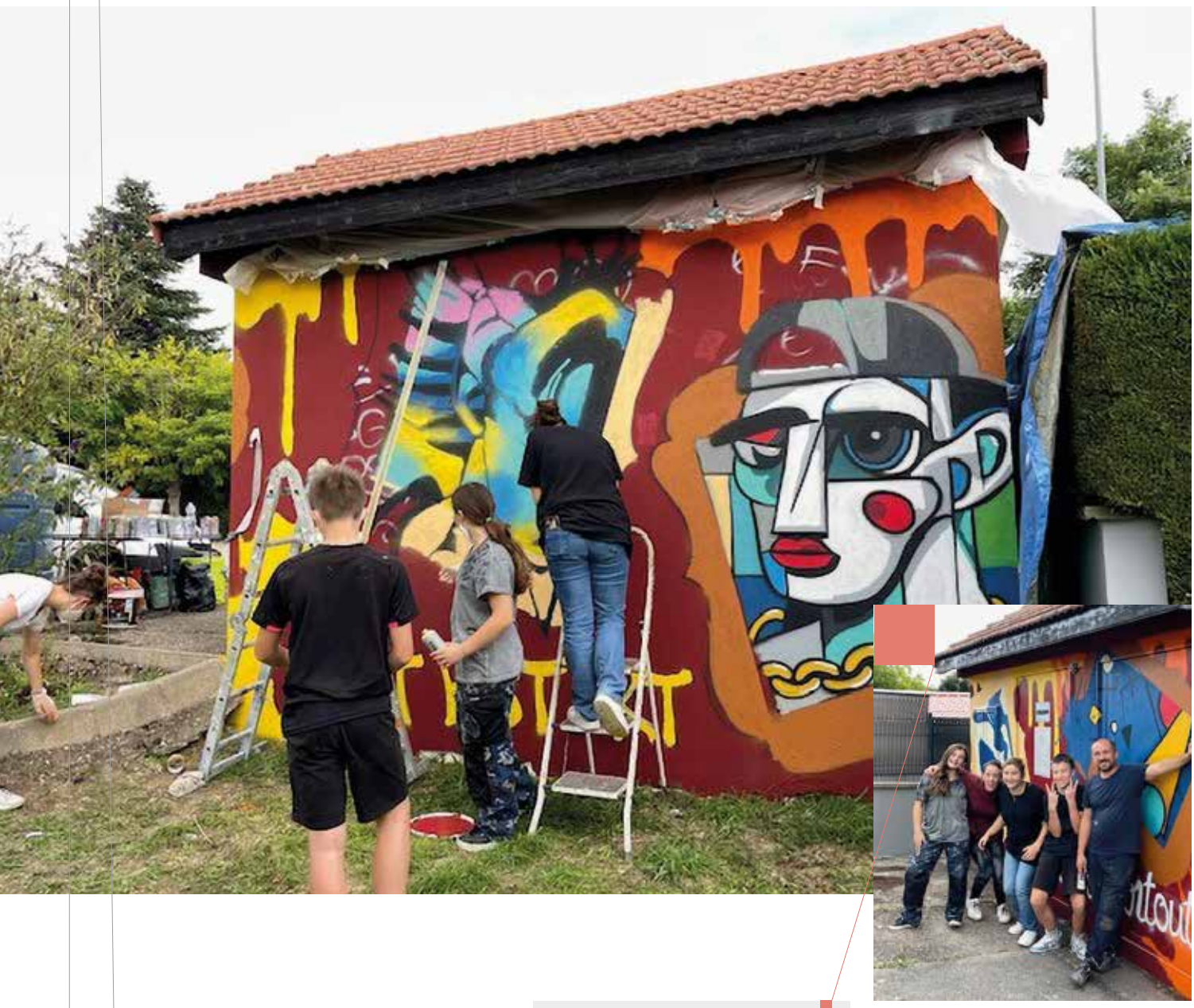

Projet graff par Romane, Sacha, Eloise, Maelles et Adeline en partenariat avec ENEDIS.

LES SOIRÉES DE L'ORIENTATION, **POUR TROUVER SA VOIE**

Le Pôle Jeunesse, en partenariat avec le collège Pierre et Marie Curie, lance un nouveau rendez-vous pour les familles avec des soirées dédiées à l'orientation.

La première soirée a eu lieu le 26 novembre dernier et a accueilli une quarantaine de parents et jeunes en recherche d'informations. Ce moment d'échanges, animé par Florent Jost - principal du collège Pierre et Marie Curie, a permis d'aborder les étapes clés de la 3eme et de répondre aux questions des familles.

La prochaine soirée aura lieu le 4 février sur le thème « voie générale ou voie professionnelle ? » avec la participation du collège Pierre et Marie Curie et du lycée Etienne Mimard.

UNE NOUVELLE **FORMATION PSC1**

Une nouvelle formation secourisme a eu lieu le 30 novembre dernier sous la supervision de Maxime Faure, nouveau formateur à La Croix Blanche. 10 jeunes lycéens et étudiants ont ainsi pu obtenir leur diplôme de secouriste. Un dispositif indispensable pour s'assurer d'avoir les bons réflexes en cas de besoin.

HORIZON JAPONAIS

Une première édition pleine de promesses !

Le Pôle festif a vibré au rythme du Japon les 28 et 29 septembre en accueillant la première édition du salon “Horizon japonais”, organisé par l’assocation Horizon Universel et son président, Kellian André. Cet événement, soutenu par le programme “Osez vos idées”, a été un véritable succès.

Horizon Universel, dont le but est de créer des événements permettant de découvrir d’autres cultures - qu’elles soient sportives ou musicales, a choisi de consacrer cette première édition à la culture geek et japonaise. L’objectif était de faire découvrir cette culture fascinante à un large public.

L’événement, gratuit et ouvert à tous, a attiré plus de 850 personnes. Les visiteurs ont pu profiter d’un programme riche et varié : concours de cosplay, quiz, performances de la compagnie de danse Firefly, démonstrations de sabre de spectacle, ateliers de dessin et de calligraphie japonaise, ainsi que des sessions de retro gaming. Le public, très hétéroclite, a été enchanté par cette immersion dans la culture japonaise.

Ce salon a su captiver et divertir, offrant une plongée immersive dans un univers riche et diversifié. Une première édition qui laisse présager de belles promesses pour les éditions futures !

PROGRAMME
“OSEZ VOS IDÉES”

Le programme “Osez vos idées” est une initiative des communes de Sorbiers, Saint-Jean-Bonnefonds et La Talaudière, visant à encourager les jeunes de 16 à 25 ans à réaliser des projets innovants et bénéfiques pour la communauté. Que ce soit dans les domaines de la solidarité, du développement durable, de la citoyenneté, de la culture ou du sport, ce programme offre un soutien financier pouvant aller jusqu’à 1000 € pour concrétiser vos idées.

Les projets sélectionnés bénéficient également d’un accompagnement personnalisé pour vous aider à chaque étape, de la conception à la réalisation. C’est une opportunité unique de s’impliquer activement dans la vie locale, de développer de nouvelles compétences et de contribuer positivement à votre environnement.

Pour participer, il suffit de soumettre votre projet via le formulaire en ligne disponible sur les sites des communes participantes.

Ne laissez pas vos idées en suspens, osez les réaliser avec le soutien de vos communes !!

Pour plus d’informations, contactez le Pôle Jeunesse :
pij@latalaudiere.fr
ou 06 84 75 35 26

Ville de La Talaudière

sorbiers

Saint-Jean-Bonnefonds

TECHNOMARK **L'INNOVATION INDUSTRIELLE AU CŒUR DE LA TALAUDIÈRE**

Installée à La Talaudière depuis 2017, la société Technomark est un exemple parfait de l'attractivité de la commune pour les entreprises innovantes. Fondée par Laurent Baud et Stéphane Jacob, cette entreprise spécialisée dans le marquage industriel a su se démarquer par son esprit d'innovation et son développement à l'international.

Une success story locale à portée mondiale

C'est en décembre 1999, à Izieux, un quartier de Saint-Chamond, que l'aventure Technomark commence. Forts de leur expérience dans l'industrie du marquage, les fondateurs ont identifié un besoin non satisfait sur le marché : une machine de marquage modulable, capable de s'adapter à différentes tailles de pièces, fixes ou transportables. Ainsi est né le modèle Multi4 en 2000, la première machine de marquage à percussion modulable avec batterie intégrée, brevetée et pionnière d'une longue série d'innovations

Un développement rapide et soutenu

Dès 2002, Technomark s'ouvre à l'international, d'abord en République Tchèque, puis dans le monde entier, notamment dans des secteurs exigeants comme l'aéronautique, la défense, le nucléaire, le pétrole et l'automobile. La qualité et la conformité des marquages sont assurées par des moyens de vérification de pointe, comme un microscope tridimensionnel.

Un soutien local pour une croissance durable

Face à sa croissance, l'entreprise a dû s'agrandir, d'abord à Stelytec, toujours à Saint-Chamond, puis à La Talaudière, où elle a trouvé un terrain propice à ses ambitions d'expansion. Soutenue par la municipalité, Technomark a pu déménager en juin 2017 dans des locaux adaptés à ses besoins futurs.

Technomark aujourd'hui : un fleuron de l'industrie locale

Avec 62 employés à La Talaudière et 160 dans le monde, un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros et 24 000 machines en service, Technomark est un acteur majeur du marquage industriel. Labellisée #FrenchFab, l'entreprise privilégie le développement et la conception internes, et s'appuie sur un réseau de sous-traitants locaux pour la fabrication de ses composants.

TECHNOMARK
la carte d'identité

- 1 allée du développement 42350 La Talaudière
- 62 employés à La Talaudière
- 50 distributeurs dans le monde
- 12 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel
- 24 000 machines en service à travers le monde
- #FrenchFab : un label qui valorise l'industrie française
- 19 brevets déposés depuis la création
- 2 filiales : une à Conroe, Texas (Etats-Unis) et une à Shanghaï (Chine).
- Secteurs de vente : Aéronautique (Airbus, Safran, Air France), Défense (Nexter, Naval Group, Groupe Rivolier), Automobile (Mercedes, Renault, Stellantis), Métallurgie (Setforge, ArcelorMittal, Ascometal)

Certification BREEAM

Un Engagement pour l'Environnement

Le bâtiment de Technomark à La Talaudière a obtenu la certification BREEAM (BRE Environmental Assessment Method), un référentiel de certification environnementale britannique délivré par le BRE (Building Research Establishment). Cette certification, reconnue internationalement, évalue la performance environnementale des bâtiments sur la base de divers critères tels que la gestion de l'énergie, l'utilisation des terres et de l'écologie, la gestion de l'eau, les matériaux, les déchets, la pollution, la santé et le bien-être, ainsi que les processus de gestion.

Pour Technomark, obtenir la certification BREEAM signifie que son bâtiment répond aux normes les plus strictes en matière de durabilité et de respect de l'environnement. Cela inclut des caractéristiques telles que :

- **Efficacité énergétique :** des systèmes de gestion de l'énergie avancés pour réduire la consommation.
- **Qualité de l'air intérieur :** un système de ventilation naturelle qui maintient une température agréable sans recourir à la climatisation, même en été.
- **Gestion de l'eau :** des dispositifs pour réduire la consommation d'eau et gérer les eaux pluviales.
- **Matériaux durables :** l'utilisation de matériaux de construction ayant un faible impact environnemental.
- **Bien-être des occupants :** un design qui favorise le confort et la santé des employés.

Technomark fait partie des premiers en France à obtenir cette certification, ce qui témoigne de son engagement envers le développement durable et le bien-être de ses employés. C'est une reconnaissance de ses efforts pour minimiser son empreinte écologique et contribuer positivement à l'environnement bâti.

L'innovation comme moteur

Depuis 2013, Technomark a élargi sa gamme avec des machines de marquage laser, offrant des marquages de type datamatrix plus fins et plus rapides sur tous types de supports. L'entreprise a déposé 19 brevets depuis sa création, témoignant de son engagement envers l'innovation technologique, la performance et l'éco-conception.

Un avenir prometteur

Technomark continue d'innover, notamment dans les solutions dédiées à l'intégration et les machines de marquage laser compactes. En intégrant le groupe IN2+, numéro un mondial du marquage en 2024, Technomark bénéficie désormais d'un réseau et de marchés élargis tout en conservant son autonomie de développement.

JUMELAGE

30 ANS D'AMITIÉS ENTRE LA TALAUDIÈRE ET KÜSSABERG

Les 30 ans du jumelage entre La Talaudière et Küssaberg ont été célébrés avec émotion en octobre.

Cet anniversaire marquant a rassemblé de nombreux habitants des deux villes, témoignant de la solidité et de la richesse des liens tissés au fil des décennies.

Cette soirée aura été l'occasion de célébrer l'amitié franco-allemande et de renforcer les liens entre les générations actuelles et futures. Depuis 1994, les habitants des deux villes ont partagé des moments inoubliables, témoignant de leur attachement à cette relation privilégiée.

Manfred Weber, maire de Küssaberg, reçoit un tableau de l'artiste locale Françoise Saby des mains de Damien Lambert, adjoint aux jumelages de la commune.

30 ANS DE JUMELAGE ENTRE LA TALAUDIÈRE ET SIO, MALI

Cette année, La Talaudière célèbre le 30ème anniversaire de son jumelage coopératif avec la commune de Sio au Mali.

Depuis trois décennies, ce partenariat fructueux a permis de réaliser de nombreux projets déterminés par nos homologues maliens, touchant des domaines essentiels tels que la formation, l'accès à l'eau, l'aide alimentaire en période de disette, le développement de l'éducation par la fourniture de matériel, la construction de bâtiments et la santé.

Olivier Keita, notre représentant sur place, assure la liaison entre les deux comités de jumelage, facilitant ainsi la mise en œuvre des initiatives. Pour marquer cet anniversaire, un diaporama rétrospectif a été présenté par Monique Perez, présidente du comité de jumelage de La Talaudière, mettant en lumière les moments forts de ces 30 années de coopération.

L'événement a également été enrichi par l'intervention du sociologue malien Mohamed Amara, qui a offert un exposé captivant sur la situation politique et économique actuelle du Mali, suivi d'une session de questions-réponses avec l'assemblée. Cette célébration a été une occasion précieuse de renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre nos deux communautés.

COLLECTE DES DÉCHETS, **FAISONS LE POINT !**

Au début du mois d'octobre, chaque habitant de La Talaudière a reçu un courrier signé par Ramona Gonzalez Grail, maire de La Talaudière, et François Driol, vice-président de Saint-Étienne Métropole, chargé de la gestion et du traitement des déchets. Ce courrier répondait aux attentes de nombreux habitants, exprimées lors des réunions de quartier : augmenter la fréquence de collecte des bacs jaunes et réduire celle des bacs noirs.

Nous avons tous constaté que, avec nos nouveaux modes de vie et nos habitudes de tri, le ramassage des bacs jaunes une fois toutes les deux semaines était devenu insuffisant. De plus, nos conteneurs noirs, collectés deux fois par semaine, étaient souvent presque vides.

Depuis le 07 octobre, les bacs jaunes et noirs sont désormais collectés séparément, un jour chacun par semaine. Chaque talaudiérois connaît donc ses jours de collecte pour le tri et les ordures ménagères.

Bien que certaines confusions persistent concernant la dépose des bacs, la majorité d'entre nous a rapidement pris le bon rythme. Nous restons cependant vigilants face aux dépôts sauvages de sacs en dehors des périodes de ramassage. Les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire pouvant atteindre 35 €.

De plus, un bac à ordures ménagères stationnant de façon permanente dans la rue peut entraîner une amende allant jusqu'à 750 €.

Il est également important de rappeler que le tri des déchets alimentaires est désormais obligatoire dans notre métropole. Chaque foyer a été équipé d'un bio-seau, et de nombreuses bornes de collecte sont disponibles à proximité des habitations. Pour les habitants en maison individuelle, un composteur a été proposé, mais ils peuvent également déposer leurs déchets alimentaires dans des points de collecte spécifiques.

Pour le bien-être de tous, quelques rappels sont nécessaires :

- Les bacs jaunes ou noirs doivent être déposés en bordure de la voie publique au plus tôt la veille au soir du ramassage, à 20 heures.
- Aucun bac ni sac ne doit stationner sur les trottoirs en dehors des jours et heures de collecte.
- Sauf sur les points collectifs non équipés de bacs, les déchets ne doivent pas être déposés en sacs sur les trottoirs.
- Les collectes sont maintenues les jours fériés.

Pour toutes les informations nécessaires sur la gestion de nos déchets (fréquence, jours, points de collecte, conteneurs d'ordures ménagères, etc.), vous pouvez consulter la rubrique « Préserver – Recycler / Gestion des déchets » sur le site de Saint-Etienne Métropole à l'adresse www.saint-etienne-metropole.fr ou vous adresser à la Mairie.

Enfin, n'oublions pas qu'un QR Code est désormais requis pour accéder aux déchetteries métropolitaines. Pour toute information à ce sujet, n'hésitez pas à consulter le site de Saint-Étienne Métropole ou à vous renseigner auprès de l'accueil de la mairie.

100 ANS DE MADAME HUGUETTE DOURET

Huguette Coulon est née le 17 septembre 1924 dans le Jura à Saint-Claude, deuxième d'une famille de dix enfants.

Il ne reste aujourd'hui qu'elle et les deux plus jeunes, les autres étant tous décédés. Leur père était employé à la coopérative d'alimentation de Saint-Claude où il préparait les expéditions de la cave pour les succursales.

Après avoir été scolarisée à Saint-Claude, Huguette réussit le certificat d'études et a eu la chance de poursuivre ses études à l'école supérieure de jeunes filles où elle a également obtenu brillamment le brevet.

Rapidement, elle est embauchée comme secrétaire dans une usine.

En allant chez une de ses tantes, elle rencontre un voisin, André Gallon, qui finissait son apprentissage de coiffeur, elle avait 20 ans et lui 18. Ils font plus ample connaissance puisqu'ils se marient en 1945.

Quelques années plus tard, l'oncle de son mari ouvre un restaurant en Saône-et- Loire, il les informe qu'un salon de coiffure est à vendre dans le même immeuble. André en devient rapidement acquéreur.

Le 17 janvier 1947, la naissance de leur fils John leur apporte beaucoup de bonheur.

Mais en 1956, le couple se sépare, John, 9 ans, reste avec sa maman.

Quelques années plus tard, il est employé à Loire Matériaux. Un jour, il présente à sa mère son chef qui est veuf et ce monsieur Douret très élégant ne la laisse pas indifférente puisqu'ils se marient en 1977. Ils font construire une maison à Cellieu où ils resteront très heureux pendant de nombreuses années.

Pendant cette période, ils ont eu la chance de beaucoup voyager, au moins 5 fois aux Etats-Unis, en Chine, en Norvège etc...

Huguette a ensuite été comblée par la naissance de ses deux petits-enfants Alexandra et Rodolphe, la famille s'agrandit encore avec respectivement une arrière-petite-fille et deux arrière-petit-fils.

Mais après le décès de son mari, Huguette doit se séparer de leur maison, elle vient s'installer à la Talaudière.

Toujours très active, très indépendante, Huguette est admirée par tous ses amis. Elle conduit jusqu'en 2023, même pour aller à Saint-Claude et dit-elle pendant ses 80 ans de conduite, elle n'a jamais eu d'accident !

Bravo Huguette !

Et même sans voiture, continuez à être aussi admirable et dynamique !

HOMMAGE À **JOSEPH PEREZ**

Doyen des artistes indépendants foréziens et peintre talaudiérois, Joseph Perez nous a quittés le 8 octobre dernier.

Né le 02 décembre 1929, Joseph est l'aîné de trois garçons. Jean, Antoine et lui sont nés au sein d'une famille dont le père et la mère, d'origine espagnole, se sont installés à Saint-Etienne, dans le quartier du Cros, au pied de la colline de Montreynaud.

La jeunesse de ce quartier stéphanois étant naturellement attirée par l'attractivité et la proximité de La Talaudière, c'est en fréquentant les animations, les bals et la piscine de notre commune qu'il rencontre Anna, celle qui deviendra son épouse et la mère de leur fille Josiane née en 1957.

Anna est originaire de La Talaudière ou vit sa mère, veuve d'un mineur de fond mort très jeune de la silicose.

Bien que formé à la carrosserie, c'est aux Établissements Angénieux CLB, spécialistes du cycle dans le quartier de Bellevue à Saint-Étienne, que Joseph fera toute sa carrière en tant que magasinier.

Son épouse Anna travaille dans la même entreprise où elle se charge de la facturation.

Durant toute leur période d'activité professionnelle, ils vivent dans un appartement qu'ils ont acheté dans le quartier de La Rivière. Ils ne sont jamais très loin de La Talaudière car leur fille Josiane y vit ses premières années chez sa grand-mère qui en assure la garde.

En 1987, alors qu'ils ont cessé leur activité, Joseph et Anna investissent dans une maison au Prévert, à La Talaudière.

Mais remontons le temps et parlons peinture...depuis son plus jeune âge, Joseph a hérité d'un don familial, des oncles et cousins, en Argentine et en Espagne en sont aussi dotés. Il est passionné de dessin et de peinture, il a des mains de peintre comme l'on dit. À 16 ans, il s'inscrit aux cours du soir des Beaux-Arts où il perfectionne sa technique et acquiert l'art.

Toute sa vie, jusqu'à ces derniers mois même, il ne cessera de peindre. Si La Talaudière fait l'objet de nombreuses toiles, ses œuvres sont le reflet de sa vie. Pêcheur, chasseur, amoureux de la Haute-Loire où il séjourne régulièrement, ses tableaux témoignent de ses passions.

Il s'inspire aussi de ses souvenirs, lorsqu'enfant il était « placé » à la campagne, il en créera de magnifiques scènes campagnardes, dans les prés ou autour de repas paysans.

Sa « dernière exposition », comme il aimait le dire, c'est à sa ville de cœur qu'il souhaitait l'offrir. C'est chose faite en novembre 2023. Durant une dizaine de jours il expose ses œuvres à la Maison du Parc, aidé de quelques proches qui l'aident à l'organisation de l'exposition.

Il réunira autour de lui des dizaines de visiteurs, proches ou inconnus, venus témoigner de leur amitié et de leur admiration pour l'artiste.

Pour l'occasion, il fera don des bénéfices de la vente d'un de ses tableaux au Centre Communal d'Action Sociale de La Talaudière. Selon ses souhaits, les fonds ainsi versés profiteront aux personnes en difficulté de la commune.

N'oublions pas non plus qu'il a offert à la ville une très belle peinture inspirée de l'espace paysager Pascal Garrido où elle est d'ailleurs exposée.

C'est un peu de la mémoire locale que nous avons perdu au départ de Joseph Perez.

À sa fille et son conjoint, ses frères, ses petits-enfants Maxime et Léa et ses quatre chers arrières petits-enfants, Liam, Lili, Anna et Sanaé, Ramona Gonzalez Grail et son conseil municipal adressent toute leur amitié.

Quelle plus belle inspiration pour une famille que de vivre avec et au travers des œuvres d'un artiste aussi créatif que Joseph Perez !

CONSEIL MUNICIPAL

23 SEPTEMBRE 2024

Finances

- Subvention exceptionnelle pour Face Loire
- Aide au BNSSA 2024-2025 pour le Pôle jeunesse
- Convention de groupement 2025-2028 pour LAEP intercommunal
- Convention de groupement de commande pour Micro-Folies

Fonction publique

- Adhésion à la mission chômage du Centre départemental de gestion de la Loire
- Indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour la filière police municipale
- Modification du tableau des effectifs
- Recrutement de 2 apprentis au service Espaces verts

Sécurité

- Renouvellement de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'État

Urbanisme

- Vente d'un terrain communal pour la construction du pôle médical
- Vente de parcelles de terrain Rue de la Chazotte pour la chaufferie urbaine et à la société BEILLARD
- Dénomination du boulevard Georges Pompidou

Envrionnement

- Installation classée soumise à enregistrement SAS T2S à Sorbiers

Vie économique

- Ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2025

Intercommunalité

- Conventions de partenariat culturel avec Saint-Étienne Métropole et autres communes
- Convention Territoriale Globale pour la parentalité
- Divers contrats et conventions pour des événements culturels et sportifs, ainsi que des travaux d'entretien des bâtiments communaux

Marchés publics

- Attribution du marché d'entretien et de maintenance des installations thermiques
- Attribution des lots pour travaux de peinture et étanchéité

Informations

- Acceptation de dons pour la Maison du Patrimoine
- Renouvellement de la mise à disposition gratuite d'un local par Loire Habitat

Retrouvez le compte-rendu complet du conseil municipal en flashant ce QR Code

04 NOVEMBRE 2024

Finances

- Budget principal - Décision modificative n°2
- Budget principal - Créances éteintes
- Budget principal - Admissions en non-valeurs
- Cuisine intercommunale - Avenant n°2 au contrat de fourniture de repas
- Cuisine intercommunale - Avenant n°3 au contrat de fourniture de repas
- Taxi animalier - Convention année 2025
- Pôle jeunesse - Convention avec EURECAH
- Enfance-jeunesse - Convention avec la MSA
- Culture - Convention de partenariat Sainte Barbe 2024
- Pôle jeunesse - Aide BAFA 2025
- Pôle jeunesse - Aide PSC1 2025
- Déplacements des élus - Mandat spécial Congrès des maires 2024
- Occupation temporaire du domaine public - Modification des tarifs

Urbanisme

- Alliade Habitat - Construction de 8 logements locatifs sociaux
- Règlement utilisation du Pôle festif - Modification
- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) - Débat sur les orientations du PADD

Intercommunalité

- Saint Etienne Métropole - Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2023
- Saint Etienne Métropole - Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2023
- CAP Métropole - Rapport annuel du mandataire 2023

Compte-rendus des délégations

- DM n°061 - Culture - Centre culturel Le Sou
- DM n°062 - Administration générale - Rénovation de la crèche Halte-Garderie Les Coissoux
- DM n°063 - Culture - Centre culturel Le Sou
- DM n°064 - Administration générale - Convention d'occupation précaire
- DM n°065 - Urbanisme - Déclaration préalable de travaux au pôle sportif
- DM n°066 - Marchés Publics - Mission de programmation urbaine
- DM n°067 - Urbanisme - Permis de construire pour l'extension et la réhabilitation de l'ancienne école Victor Hugo

Retrouvez le compte-rendu complet du conseil municipal en flashant ce QR Code

16 DÉCEMBRE 2024

Finances

- Budget 2025 - Exécution du budget avant son vote
- Budget 2025 - Acomptes sur subventions pour les associations bénéficiant d'une subvention municipale supérieure à 23 000 €
- Budget 2024 - Créances prescrites
- Comité de Jumelage Mali La Talaudière – Sio, secteur II de Somadougou Convention générale de coopération décentralisée entre les communes de Sio (Mali) et de La Talaudière (France), 2025-2027 - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, 2025-2027
- Service jeunesse - Aide au permis de conduire 2025
- Tennis Club - Subvention exceptionnelle 2024 dans le cadre du jumelage Franco-Allemand
- Construction d'un pôle artistique sur le site de l'ancienne école Victor Hugo Lot n°1 – Désamiantage - Avenant n°1
- Enfance - Crédits et subventions écoles 2025
- Enfance - Convention CAF 2024 Avenants conventions accueil jeunes et accueil périscolaire

Fonction publique

- Règlement d'attribution des titres restaurant - Modification
- Protection sociale complémentaire
- Modification du tableau des effectifs

Intercommunalité

- Convention d'Entente Intercommunale et convention de délégation de maîtrise d'ouvrage (Annexe n°1) pour la construction de la nouvelle piscine - Avenant n°1
- Convention triennale CAP Musique Années 2025 – 2027
- Budget principal - Utilisation de la salle omnisport par le collège Pierre et Marie Curie - Participation du syndicat intercommunal du gymnase Pierre Damon
- Participation financière du Syndicat Intercommunal de Gestion du Gymnase Pierre-Damon à la gestion du secrétariat

Travaux

- SIEL - Remplacement éclairage Rue Vauban

Retrouvez le compte-rendu complet du conseil municipal en flashant ce QR Code

Le compte-rendu des conseils municipaux publié sur ces pages n'a pas vocation à être exhaustif.

Il reprend les principales délibérations débattues et soumises au vote.

Pour prendre connaissance de l'intégralité des débats, suivez le(s) QR code(s) de chaque conseil. Vous pouvez aussi consulter le compte-rendu de chaque conseil municipal porté à l'affichage public à l'extérieur de la mairie.

RETOUR SUR LES TRAVAUX EN 2024

L'année 2024 a vu de nombreuses rues de la commune être le théâtre de travaux de voirie.

C'est essentiellement la réalisation du réseau de chauffage urbain qui en a été à l'origine. Malgré les difficultés inhérentes à ce type de chantier, celui-ci a pu se dérouler sans encombre en conciliant au mieux les contraintes du chantier et les contraintes de circulation.

Ce projet mené par la Métropole a ainsi permis le démarrage de la chaufferie au cours du mois d'octobre comme prévu, ce qui en revanche n'était pas prévu était la météo particulièrement fraîche de septembre et début octobre pour quelques sites essentiellement municipaux qui ont dû attendre le démarrage de la chaufferie, les anciens moyens de chauffage n'étant plus disponibles contrairement aux immeubles d'habitation qui pouvaient encore compter sur leurs chaudières toujours disponibles.

Les autres chantiers de voirie ont porté sur la réfection du trottoir et de la chaussée de la partie supérieure de la rue Mendes France permettant ainsi de sécuriser les piétons entre la rue Simone Veil et La Buissonnière ainsi que l'aménagement des arrêts de bus de La Buissonnière.

Le dernier chantier s'est déroulé en centre ville avec la réfection de la rue Devernoille : réaménagement du carrefour avec la rue Voltaire et de l'extrémité vers la place Ethon Wery et la réfection de la chaussée entre les deux.

L'ancienne école Victor Hugo entame sa mue

C'est un gros chantier qui vient de débuter dans les anciens locaux de l'école Victor Hugo : le début de la réhabilitation du site qui deviendra le Pôle Artistique. Des deux bâtiments, il n'en restera qu'un destiné à accueillir l'école de musique Cap Musique et l'Harmonie de la Chazotte.

Le désamiantage des deux bâtiments est en cours, pour pouvoir permettre la démolition du bâtiment qui sera remplacé par l'agrandissement du parking Jean Moulin. La fin du chantier est prévue pour 2026.

En même temps, la fin du chantier de l'immeuble le Phar-aron a permis de reprendre le début de la rue Jean Brossy et la rue de l'église et de redonner aux piétons l'usage des trottoirs autour du nouvel immeuble en créant quelques places de stationnement côté église.

Ces travaux ont été l'occasion de fermer à la circulation le tronçon de la rue de l'église entre le nouvel immeuble et l'école privée en raison de difficultés de circulation que créait le débouché de cette rue sur la rue Mirabeau.

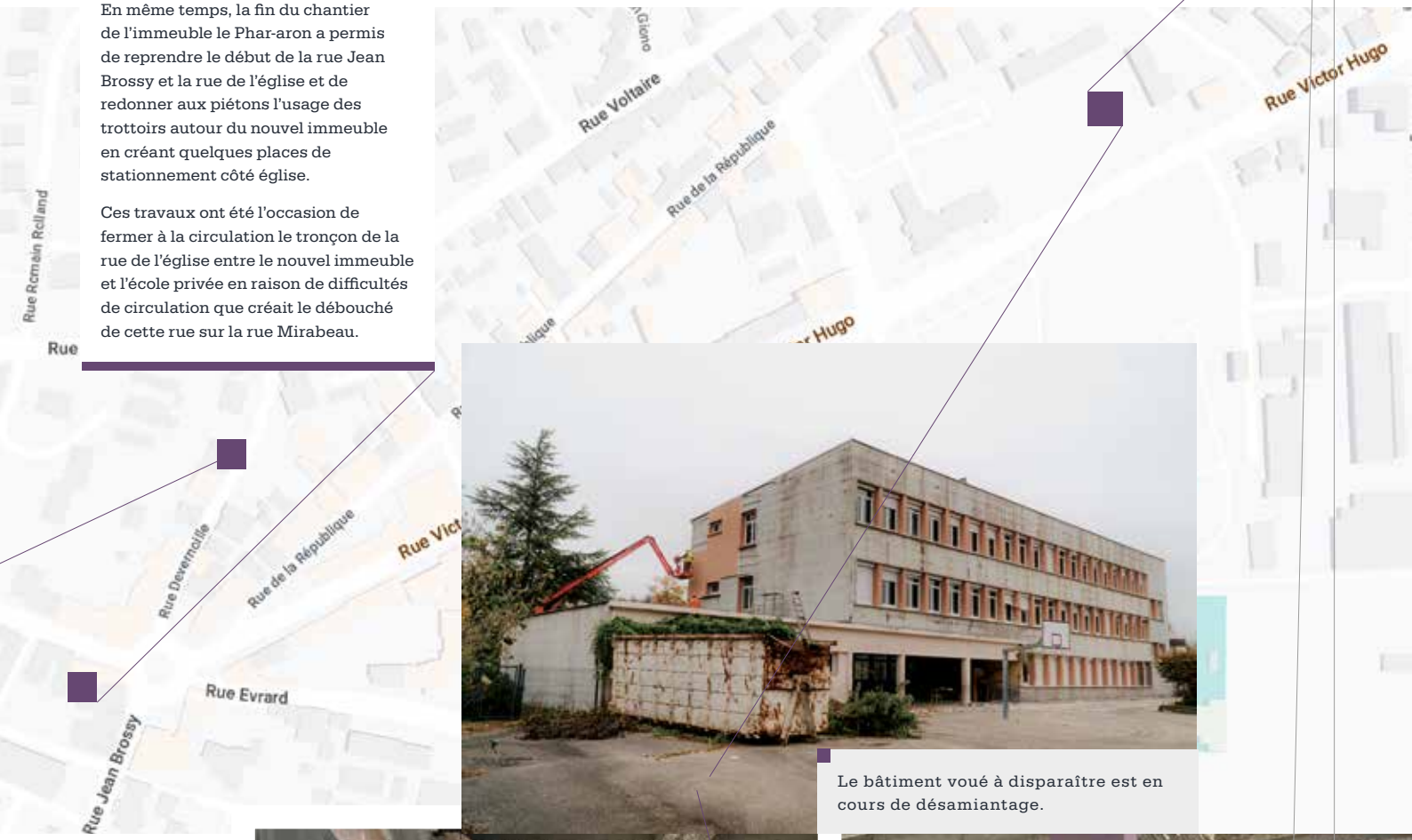

Le bâtiment voué à disparaître est en cours de désamiantage.

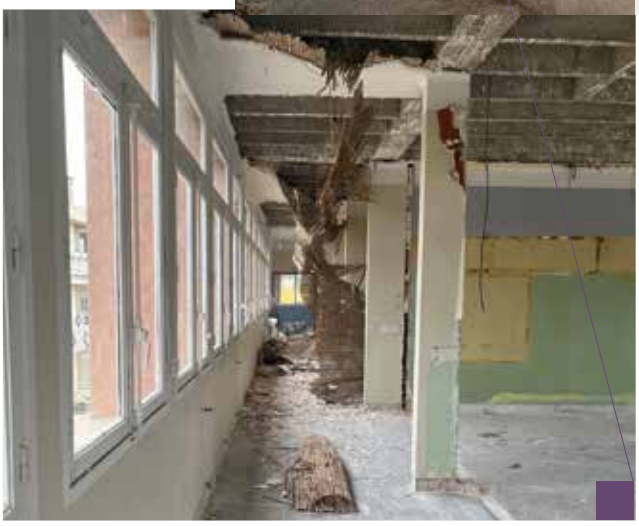

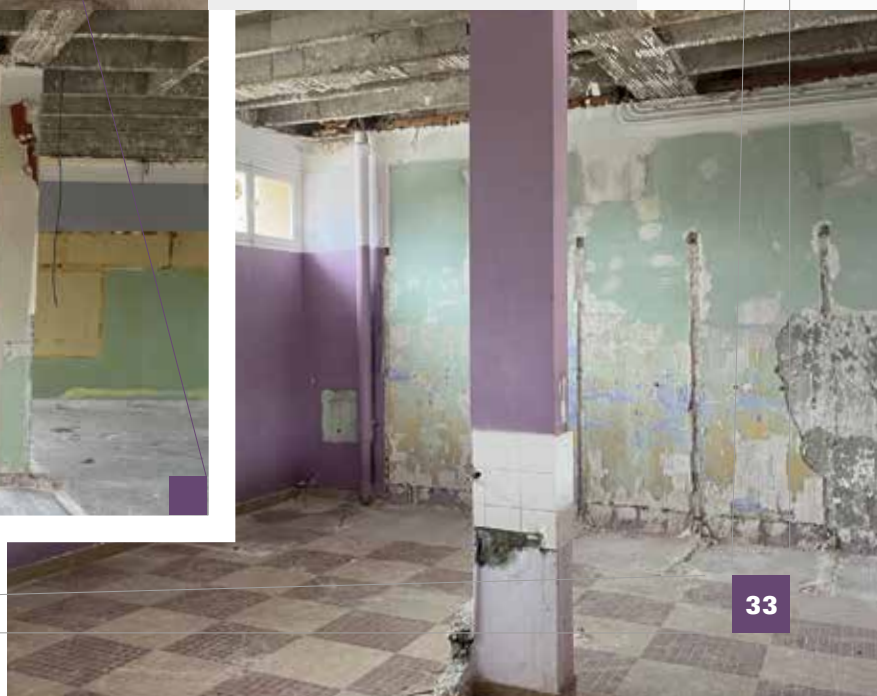

Vie associative

LE MOT DES ASSOS

À Tout Choeur

Une nouvelle saison de travail commence

La nouvelle saison de travail pour les choristes d'À Tout Chœur a démarré début septembre et les premières répétitions permettent d'accueillir de nouveaux choristes !

C'est ainsi que le chœur s'est enrichi de onze nouvelles recrues : trois alti un ténor deux basses et cinq soprani. Nous sommes ravis de les avoir parmi nous d'autant que notre saison s'annonce très riche en événements.

Nos soirées du jeudi des deux premiers mois et le « Temps fort » du samedi 23 novembre (avec les enfants) furent surtout consacrés à la préparation des traditionnels concerts de Noël : lors de nos temps fort, nous travaillons toujours la technique vocale toute la matinée, l'après-midi étant réservé à notre répertoire, avec Yvan Brassac, chef de chœur et Jérôme Chassagneux, pianiste.

Nous avons eu le 13 octobre un concert solidaire au bénéfice de l'association « Manef Yam ».

L'Assemblée Générale du 24 Octobre fut l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer la nouvelle saison. Notre chœur participera au spectacle son et lumière à l'occasion des 160 ans de l'harmonie de la Chazotte, le dernier week-end de juin.

À partir de janvier, nous travaillons les chants qui serons interprétés pour la comédie musicale avec l'harmonie, ainsi que les chants de nos concerts annuels du samedi 5 avril à 20h30 et dimanche 6 avril à 17h00, au centre culturel le SOU.

Contact :
06 84 52 98 56
atoutchoeur42.fr
atc.talaudiere42350@gmail.com

Centre Socio-Culturel L'Horizon

L'imagination en bulles

La créativité est à l'honneur au Centre Socio-Culturel L'Horizon ! Les ateliers Arts Plastiques du centre social s'adressent aux enfants, aux jeunes et aux adultes. Ils ont lieu tous les mercredis au Local Jaune dans le quartier de La Goutte. Ulric Stahl mène cette activité depuis la rentrée 2020. Formé aux Beaux-Arts de Nancy et à l'Université de Montpellier, ce discret professeur est une vedette qui se cache derrière son humilité. Auteur connu de bandes dessinées, invité au Festival d'Angoulême, son 5e ouvrage, « Terminus Pogo » est paru aux éditions stéphanoises La Jarjille.

Dessiner, peindre, construire, assembler, les adhérents du centre social laissent parler leur imagination ! Pour découvrir l'artiste qui est en vous, les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Contact
04 77 53 66 96
accueil@centresocial-latalaudiere.fr
centresocialdelatalaudiere.centres-sociaux.fr

La Ribambelle

Des temps festifs conviviaux pour petits et grands

Organisée par 5 RPE partenaires, la journée Nationale des Assistantes Maternelles (et des Gardes d'enfants à domicile) s'est déroulée le samedi 23 novembre à la Maison de Quartier du Soleil à Saint-Etienne. Basée sur le thème du bien-être dans sa pratique professionnelle, elle a permis aux professionnelles présentes de se détendre et d'apprendre des techniques réutilisables dans leur quotidien. Elles ont ainsi pu passer dans différents ateliers de leur choix : Techniques de relaxation, techniques d'automassage, yoga du rire, conseils en naturopathie, esthétique naturelle, aménagement de son cadre de vie, découverte des tisanes / plantes aromatiques. La matinée s'est terminée par un repas partagé.

Comme chaque année, la fête de Noël du Relais s'est tenue le vendredi 13 décembre en soirée. À 18h30, les enfants accompagnés des parents et assistantes maternelles se pressaient au pôle festif de La Talaudière. La Compagnie « Les marionettes Coconut » a enchanté les enfants avec son spectacle « Un Noël de gourmandises ». Puis, après une distribution de papillotes, un buffet salé/sucré bien garni attendait les estomacs affamés.

2 évènements bien agréables pour tisser du lien sur nos communes et entrer dans la période des fêtes de fin d'année.

Contact :
relaislaribambelle.fr
04 77 53 15 76
rpe.laribambelle@orange.fr

Cap Musique

Un début d'année en fanfare !

Cap Musique a commencé son année le 22 septembre par le vide-grenier du comité de jumelage de Sorbiers.

En octobre, nous sommes partis pour notre traditionnel week-end d'orchestre en Haute-Loire les 19 et 20 octobre 2024. Accueillis par le lycée professionnel du groupe scolaire Notre Dame du Château à Monistrol-sur-Loire, nous avons passé de très bons moments entre répétitions, jeux, blind-test et karaoké ! Un week-end qui s'est terminé par un concert devant les familles où nous avons interprété en orchestre Les aventures de Tintin, la musique du film Backdraft ainsi qu'un Medley de Disney, et en ensemble à cordes, Eleanor Rigby.

Le 9 novembre, sur proposition de la confédération musicale de France, nous avons organisé une avant-première du film «En Fanfare» d'Emmanuel Courcol au centre culturel le Sou ! Un subtil mélange d'émotions et de rire ! Un film à voir !

À partir du mois d'octobre, les classes enfants de l'école de musique ont préparé le spectacle de Noël Opération Lutins qui s'est déroulé le 14 décembre au Sou. Pour BlablaOrkestra (l'orchestre de l'école) les répétitions se sont consacrées à la préparation des concerts du nouvel an où nous sommes chaque année en première partie de L'Harmonie de la Chazotte.

Maintenant, place aux répétitions avec la fanfare pour le carnaval de La Talaudière le samedi 22 mars !

Enfin, nous espérons vous retrouver lors de notre Bal organisé le samedi 12 avril sur le thème guinguettes qui se déroulera sous le chapiteau du pôle festif de St Jean Bonnefond.

Contact
04 77 53 10 65
cap.musique@orange.fr
cap-musique.fr

Sorbiers La Talau Football

La pratique du vélo pour tous

120 pratiquants sous les couleurs du C.T.S

120 pratiquants sous les couleurs du C.T.S

Au-delà des samedis, de nombreuses sorties sont programmées tout au long de la semaine pour le plaisir de tous.

Nous accueillons :

- 4 groupes de niveaux pour les sorties sur la route (V.A.E. accepté).
- 2 groupes de niveaux pour les sorties V.T.T. (V.A.E. accepté).
- Et depuis cette année 2024 un groupe handbike a été créé, avec la possibilité d'utiliser nos équipements acquis grâce à la générosité de nos donateurs.

Nous organiserons en 2025 deux manifestations :

- Le 24 mai 2025 – La Talaudièroise (V.T.T.) et la Dominique GARDE (Route)
- Le 18 octobre 2025 – La Sorbéranne (V.T.T.)

Permanence du club : chaque vendredi soir de 18 heures à 19 heures au 16b rue de la Chazotte à la Talaudière.

Contact
club-cts.com
clubcts42@gmail.com
06 89 29 85 14

Une saison sous le signe de la continuité

Cette saison, notre association a la chance de voir ses féminines participer au championnat le plus haut de la Région grace à leur montée de l'année dernière.

Les Jeux Olympiques nous amènent un engouement exceptionnel et nous poussons les murs et les limites pour pouvoir accueillir toujours plus de nouveaux joueurs, c'est dans ce contexte que cette année trois apprentis viennent en aide à nos deux salariés et à la cinquantaine de Bénévoles afin de proposer des entraînements de qualité sur nos terrains synthétiques refait par nos deux mairies.

Nous espérons des montées dans la catégories séniors et jeunes afin de viser le plus haut possible pour mettre en lumière notre association et nos communes premières supportrices et soutien du club.

Contact
sorbierstalaudierefoot.fr
sorbierslatalaudierefootball@gmail.com
04 77 53 69 81

Tribune

LIBRE EXPRESSION

Liste d'Union pour une Gestion Démocratique Sociale et Environnementale

Un territoire productif qui doit le rester.

Qui doit continuer à se développer, mais différemment.

Où le vivre ensemble doit rester une perspective fondamentale de notre projet.

Nous répondons pleinement aux préconisations du futur PLUi.

Notre ville est toujours aussi attractive grâce à ses commerces de proximité, ses nombreux services, sa zone industrielle accueillant près de 6000 emplois. Nous avons également répondu à la densification du centre-ville et végétalisé plusieurs espaces dans la commune, lorsque c'était possible.

Prochainement, le plan vélo permettra de rejoindre Saint-Etienne.

De même, quotidiennement, nous veillons à ce que chaque habitant, quel que soit son âge ou son niveau social, vive sereinement à La Talaudière. Ainsi, nous apportons des aides pour les projets des jeunes et nous maintenons un cadre de vie agréable pour tous.

Très belle année 2025 à tous !

889 signes

L'esprit Village

Le père Noël vient de passer. Et qu'a-t-il apporté dans sa hotte pour 2024 à la Talaudière ? Nous avions commandé des caméras de vidéoprotection supplémentaires, une somme de 37000€ avait été budgétée mais qui ne sera pas allouée finalement. Ce n'est pas une priorité selon la majorité qui a installé un serveur de stockage des images déjà saturé. Par manque de réactivité il n'a pas été amélioré rapidement.

Nous aurions aimé avoir des rues propres et entretenues, apparemment pas de balais pour les caniveaux, les bouches d'égout et les trottoirs. Le père Noël les aurait-il oubliés ? Non, lui n'oublie jamais rien ! Contrairement à l'équipe en place... La hotte était certainement trop pleine à cause du début des travaux du pôle artistique pour 800000€ et ce n'est que le début. A être ainsi chargé, le père Noël ne donnerait-il plus l'heure à l'image de l'horloge du clocher de notre église.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

956 signes

En application de l'article L2121-27-1 du CGCT, un espace est réservé à l'expression des élus du Conseil Municipal dans le magazine d'informations municipales. Conformément à la législation en vigueur et à l'objet même de ce magazine, ces tribunes libres portent exclusivement sur des sujets d'intérêt communal.

L'espace réservé est réparti à égalité entre le groupe « Liste d'Union pour une Gestion démocratique Sociale et Environnementale » et le groupe « La Talaudière l'Esprit Village ». Il correspond à 1 000 signes titre et espaces compris. Les signataires ne pourront faire mention que de leurs mandats et appartenances politiques à l'exception de toute autre qualité.

CARNET ROSE

Mariages

Septembre 2024

Anaïs DUMAS et Clément VIAL

Octobre 2024

Lauriane FERREIRA et Clément REYNAUD

Naissances

Juillet 2024

Vadim RAJFURA

Juliette MIGNEZ

VIVRE **ENSEMBLE**

Après une alerte sans conséquence début décembre, la neige pourrait faire son apparition en ce début d'année. Afin de limiter les problèmes et faciliter les déplacements de chacun, il est bon de rappeler quelques obligations et quelques règles de citoyenneté.

Le déneigement est assuré par les services techniques de la commune ainsi que par les riverains.

La commune déneige les rues suivant un ordre de priorité établi.

En premier, ce sont les axes principaux incluant entre autres les voies empruntées par les transports en commun et l'accès aux maisons de retraites. Vient ensuite le centre-ville avec la mairie, les écoles, les places. Enfin, ce sont les différents quartiers qui sont déneigés. Certaines voies limitrophes sont traitées par les communes voisines.

Afin d'avoir la meilleure réactivité, la commune a mis en place une astreinte neige au niveau des services techniques. Elle est effective et opérationnelle du 15 novembre au 15 mars.

Chaque riverain assure le nettoyage du trottoir en enlevant la neige et le verglas, comme le précise l'article 6 de l'arrêté municipal du 6 mai 1996 « Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou leurs locataires, les concierges, les commerçants, les artisans, les professions libérales ou autres sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons et sur leurs trottoirs. En cas de verglas, ils jetteront du sable ou du sel (ou, mieux, un produit déverglaçant). Leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident dont la cause serait due au non-respect de ces obligations. »

A cet effet, les bacs à sel (au nombre d'une vingtaine sur la commune) peuvent être utilisés. Ils ne doivent bien entendu pas servir pour un usage privatif.

En cas d'alerte, le bon respect de la réglementation du stationnement est encore plus important afin de ne pas gêner le passage et les manœuvres des chasse-neige.

Ceci devrait nous permettre de profiter uniquement des bons côtés de la neige.

LIEN

La communication de la mairie évolue, votre magazine aussi !

Vous avez sûrement remarqué quelques changements ces derniers mois dans la façon dont nous vous informons...

C'est normal ! Depuis le début de notre mandat, nous avons pris l'engagement de faire évoluer progressivement les outils de communication de notre commune. Une démarche qui a pris un peu de temps, notamment à cause de la crise de la Covid et des changements au sein du service communication de la mairie. Mais aujourd'hui, ça y est, on passe à la vitesse supérieure !

Nous avons le plaisir d'accueillir **Damien Ebrard** et **Julien Loubet** dans notre équipe. Un grand merci à eux et bienvenue parmi nous ! Avec leurs arrivées, la communication municipale est prête à se réinventer, à s'adapter à vos attentes et à être encore plus proche de vous.

Un nouveau look pour votre magazine !

10 ans après l'introduction de notre charte graphique qui mettait en avant l'origami talaudiérois, il était temps de lui donner un petit coup de jeune ! Le **numéro de janvier 2025** marque ce tournant. L'origami reste, mais les éléments graphiques ont été entièrement revisités : plus modernes, plus aérés, plus dynamiques. Et ce n'est que le début !

Mais ne vous inquiétez pas, les évolutions ne s'arrêteront pas là : la mise en page, la charté éditoriale et même les rubriques de votre magazine vont petit à petit se transformer pour correspondre encore mieux à vos attentes.

Et vous, comment vous souhaitez être informés ?

En 2025, nous aurons également besoin de votre avis ! On veut savoir comment vous préférez recevoir l'info : par mail, sur les réseaux sociaux, par un nouveau format de l'**Info-Flash**... et à quelle fréquence ! Votre ville change, vous changez, et vos besoins évoluent, c'est pourquoi nous voulons tout faire pour être à la hauteur de vos attentes.

Alors, à l'aube de cette nouvelle année, préparez-vous à vivre **une nouvelle manière de communiquer** avec nous. Une communication plus proche, plus interactive, et toujours plus à votre écoute !

Madame le Maire de La Talaudière
& son Conseil Municipal

vous souhaite une excellente année

2025

CE QUI NOUS LIE